

II - CONDITIONS GENERALES

Les concours d'**OBÉISSANCE** sont réservés aux chiens de toutes races reconnues par la S.C.C. Les chiens appelés à concourir devront **OBLIGATOIREMENT** posséder leur carnet de travail qui est délivré par la S.C.C., avoir satisfait au C.S.A.U. et être licenciés.

Le fait que le chien ne soit pas confirmé ne l'empêche pas de participer aux concours.

Les chiennes sous l'influence de leur sexe peuvent y participer mais passeront en fin de concours.

Les chiens monorchides ou cryptorchides doivent concourir en Non Homologués.

Les chiens atteints de maladies contagieuses, infectieuses ou agressifs ne peuvent pas concourir.

Le conducteur devra soumettre son chien au contrôle du vétérinaire.

Les documents de vaccination pourront être exigés par ce dernier.

Le Conducteur devra en outre, appartenir à un club reconnu par la S.C.Régionale ou Association Territoriale, il devra être âgé de 8 ans minimum et fournir une autorisation parentale (obligatoire).

L'âge **minimum** du chien pour participer est de **12 mois** (pour le Brevet, la classe 1, la classe 2), et de **15 mois** (pour la classe 3 Internationale).

Le nombre **MAXI** de concurrents par jour est tributaire de la saison; il est recommandé de ne pas passer plus de **25** chiens par jour. Le nombre **MINI** étant de **6** concurrents avec chiens LOF toutes classes confondues pour homologuer un concours.

Afin de promouvoir ce programme, il a été créé : **un Brevet et 3 classes** permettant ainsi d'assurer une progression rationnelle d'une classe à l'autre.

Le **brevet** est réservé aux concurrents débutants. (après l'obtention du CSAU obligatoirement)

La mention Brevet d'Obéissance sera décernée au chien ayant obtenu l'excellent (mini 80 pts) et devra être notée sur le carnet de travail.

Pour accéder en **classe 1**, le chien devra avoir obtenu **1 excellent** au brevet.

Pour accéder en **classe 2**, le chien devra avoir obtenu **2 excellents** en classe 1.

Pour accéder en **classe 3 (Internationale)**, le chien devra avoir obtenu **3 excellents** en classe 2 sous **2 juges différents**.

Un chien peut concourir dans la classe où il est. Il n'y a pas d'obligation de passage à la classe supérieure. Par contre si un chien dans une classe n'obtient plus la mention "BON" pendant 3 concours consécutifs, le propriétaire peut demander à redescendre dans la classe inférieure sur présentation du carnet de travail au secrétariat d'inscription.

Un chien peut passer du brevet en classe 1 dans le même week-end, si le nombre de concurrents le permet avec avis du juge.

Les passages de la classe 1 en 2 et 2 en 3 (après les Excellents) ne sont pas autorisés dans le même week-end.

COUPE et CHAMPIONNAT DE FRANCE seront organisés chaque année. La sélection se fera au moyen de sélectifs établis par le groupe de travail chaque année suivant l'évolution de la discipline.

Ces tests ne peuvent en aucun cas donner accès à la CLASSE TRAVAIL dans les expositions.

Un Grand Prix de France sera organisé chaque année le même jour que la Coupe de France.

~~~~~

**Nota :** Ces épreuves seront ouvertes aux chiens **SANS papier** (Conducteurs avec leur premier chien seulement), soit dans les mêmes concours que ceux **AVEC papiers** (avec un classement différent), soit dans des concours parallèles.

### **III - PROGRAMME DES CONCOURS**

Les concours d'OBÉISSANCE comprennent les différents exercices cités ci-dessous, suivant la classe. Chaque exercice est noté sur **10 pts** et est assujéti d'un coefficient plus ou moins important suivant les difficultés de l'exercice.

Les exercices s'effectueront suivant l'**ordre défini** dans la classe concernée.

Pour les concours sélectifs et championnat, l'ordre des exercices pourra être décidé par les juges.

| <b>Brevet :</b>                                       | <b>Coef.</b> | <b>Points</b>  |
|-------------------------------------------------------|--------------|----------------|
| 1 - SOCIABILITÉ                                       | 2 -          | 20             |
| 2 - ABSENCE                                           | 1 -          | 10             |
| 3 - SUITE AU PIED EN LAISSE                           | 2 -          | 20             |
| 4 - RAPPEL                                            | 2 -          | 20             |
| 5 - SAUT DE HAIE                                      | 1 -          | 10             |
| 6 - POSITIONS                                         | 2 -          | 20             |
|                                                       |              | <hr/>          |
|                                                       |              | <b>100 pts</b> |
| <b>Classe 1 :</b>                                     |              |                |
| 1 - SOCIABILITÉ                                       | 2 -          | 20             |
| 2 - ABSENCE "COUCHÉE" 1mn (seul)                      | 1 -          | 10             |
| 3 - SUITE AU PIED EN LAISSE                           | 2 -          | 20             |
| 4 - DEBOUT PENDANT LA MARCHÉ                          | 1 -          | 10             |
| 5 - RAPPEL SIMPLE                                     | 3 -          | 30             |
| 6 - EN AVANT AVEC COUCHÉ DANS LE CARRÉ                | 2 -          | 20             |
| 7 - RAPPORT D'OBJET (Haltère du club organisateur)    | 3 -          | 30             |
| 8 - SAUT DE HAIE A / R (sans blocage)                 | 2 -          | 20             |
| 9 - POSITIONS A DISTANCE (A & C = 1 fois)             | 2 -          | 20             |
| 10 - IMPRESSION GÉNÉRALE                              | 2 -          | 20             |
|                                                       |              | <hr/>          |
|                                                       |              | <b>200 pts</b> |
| <b>Classe 2 :</b>                                     |              |                |
| 1 - ABSENCE "ASSISE" en GROUPE 1mn (hors vue)         | 1 -          | 10             |
| 2 - ABSENCE "COUCHÉE" en GROUPE 2mn (hors vue)        | 1 -          | 10             |
| 3 - SUITE AU PIED SANS LAISSE                         | 2 -          | 20             |
| 4 - DEBOUT et ASSIS PENDANT LA MARCHÉ                 | 2 -          | 20             |
| 5 - RAPPEL AVEC DEBOUT                                | 4 -          | 40             |
| 6 - EN AVANT, DEBOUT et COUCHE DANS LE CARRÉ (90°)    | 4 -          | 40             |
| 7 - RAPPORT D'OBJET DIRECTIONNEL (2 Haltères)         | 2 -          | 20             |
| 8 - SAUT DE HAIE A / R avec RAPPORT D'HALTÈRE         | 2 -          | 20             |
| 9 - ODORAT ET RAPPORT (4 objets)                      | 2 -          | 20             |
| 10 - POSITIONS A DISTANCE (A, D, C = 1 fois)          | 3 -          | 30             |
| 11 - IMPRESSION GÉNÉRALE                              | 2 -          | 20             |
|                                                       |              | <hr/>          |
|                                                       |              | <b>250 pts</b> |
| <b>Classe 3 : (Internationale)</b>                    |              |                |
| 1 - ABSENCE "ASSISE" en GROUPE 2mn (hors vue)         | 3 -          | 30             |
| 2 - ABSENCE "COUCHÉE" en GROUPE 4mn (avec diversion)  | 2 -          | 20             |
| 3 - SUITE AU PIED SANS LAISSE                         | 3 -          | 30             |
| 4 - DEBOUT, ASSIS et COUCHÉ PENDANT LA MARCHÉ         | 3 -          | 30             |
| 5 - RAPPEL AVEC DEBOUT ET COUCHÉ                      | 4 -          | 40             |
| 6 - EN AVANT, DEBOUT ET COUCHÉ DANS LE CARRÉ          | 4 -          | 40             |
| 7 - RAPPORT DIRECTIONNEL (3 Haltères)                 | 3 -          | 30             |
| 8 - SAUT DE HAIE A / R AVEC R.O. (Haltère Métallique) | 3 -          | 30             |
| 9 - ODORAT ET RAPPORT (6 objets)                      | 3 -          | 30             |
| 10 - POSITIONS A DISTANCE (A, D, C = 2 fois)          | 4 -          | 40             |
|                                                       |              | <hr/>          |

**IV - QUALIFICATIFS - MENTIONS**

L'ensemble des points pour chaque classe est de **100 pts pour le brevet, de 200 pts pour la classe 1, de 250 pts pour la classe 2 et de 320 pts pour la classe 3.**

Les Qualificatifs attribués seront les suivants :

|                   |                  |         |              |
|-------------------|------------------|---------|--------------|
| <b>Brevet =</b>   | <b>EXCELLENT</b> | ( 80% ) | 80 à 100     |
|                   | <b>TRÈS BON</b>  | ( 70% ) | 70 à 79,50   |
|                   | <b>BON</b>       | ( 60% ) | 60 à 69,50   |
|                   | <b>SUFFISANT</b> | ( 50% ) | 50 à 59,50   |
| <b>Classe 1 =</b> | <b>EXCELLENT</b> | ( 80% ) | 160 à 200    |
|                   | <b>TRÈS BON</b>  | ( 70% ) | 140 à 159,50 |
|                   | <b>BON</b>       | ( 60% ) | 120 à 139,50 |
|                   | <b>SUFFISANT</b> | ( 50% ) | 100 à 119,50 |
| <b>Classe 2 =</b> | <b>EXCELLENT</b> | ( 80% ) | 200 à 250    |
|                   | <b>TRÈS BON</b>  | ( 70% ) | 175 à 199,50 |
|                   | <b>BON</b>       | ( 60% ) | 150 à 174,50 |
|                   | <b>SUFFISANT</b> | ( 50% ) | 125 à 149,50 |
| <b>Classe 3 =</b> | <b>EXCELLENT</b> | ( 80% ) | 256 à 320    |
|                   | <b>TRÈS BON</b>  | ( 70% ) | 224 à 255,50 |
|                   | <b>BON</b>       | ( 60% ) | 192 à 223,50 |
|                   | <b>SUFFISANT</b> | ( 50% ) | 160 à 191,50 |

**Le CERTIFICAT D'APTITUDE AU CHAMPIONNAT D'OBÉISSANCE (C.A.C.O.) ou sa RÉSERVE (R.C.A.C.O.)** peuvent être attribués, en **Classe 3 (Internationale) seulement**, à condition que les chiens classés **1er et 2ème** ( sans ex-aequo ) totalisent au moins **80% des points soit** : (256 points). Le juge n'attribuera cette mention qu'au vu d'un travail de bon niveau.

Si pour l'attribution du C.A.C.O. ou R.C.A.C.O., nous avons des ex-aequo, les mentions seront attribuées à ceux qui auront obtenu le plus de points en additionnant les exercices 3 - 5 - 6 -

Si cette addition donne encore le même résultat, ces trois exercices devront être recommencés.

Pour obtenir le titre de **CHAMPION NATIONAL DE TRAVAIL D'OBÉISSANCE**, le chien devra être titulaire de : **3 C.A.C.O.** jugés par AU MOINS 2 Juges différents et avoir reçu au moins le qualificatif : **TRÈS BON** dans une exposition organisée par la S.C.C. ou sociétés affiliées.

Dans ce cas, le candidat devra alors demander son homologation auprès de la S.C.C.

en transmettant les preuves des résultats acquis et le carnet de travail.

**V - JUGEMENTS**

Le concours d'OBÉISSANCE sera jugé par un juge qualifié ou stagiaire de la S.C.C.

Il sera secondé par un commissaire de ring agréé par le juge officiel et d'un secrétariat pour transcrire les résultats : Le juge devra veiller lors de la mise en place du parcours, qu'il ne puisse y avoir aucune confusion pour les chiens dans la disposition des cônes.

Si besoin, dans le cas de terrain trop exigü, le juge pourra les faire retirer entre chaque exercice.

Il attribuera les notes suivant les directives indiquées dans chaque exercice en tenant compte de l'échelle des points suivants :

**0 puis de 5 à 10 points (par tranche de 0,50)**

Le jury détermine l'ordre des exercices pour les sélectifs et la Coupe de France.

Le juge pourra pénaliser un conducteur si le **ton** des commandements est exagéré (cris, hurlements, etc...ou gestes trop prolongés).

Si le chien se vide sur le terrain il sera disqualifié.

Pour les classes **1 et 2**, en fin de parcours, le juge attribuera une note d'IMPRESSIION GÉNÉRALE au vu de l'ensemble du travail exécuté (qualité et plaisir au travail).

## **VI - ORGANISATION D'UN CONCOURS D'OBÉISSANCE**

### **A - Organisation Matérielle**

Les clubs qui désirent organiser des concours d'OBÉISSANCE devront :

s'enquérir d'un terrain clôturé de **20 m x 30 m** minimum (un terrain de 25 m x 40 m est préférable) et ne présenter aucun danger pour le chien (absence de verre, de pointes, etc...)

choisir le juge de la S.C.C. qui devra officier (qualifié ou stagiaire)

choisir les personnes nécessaires pour le bon déroulement du concours :

1 Commissaire de ring (agrée par le juge)

1 Secrétaire

### **Saut de Haie.**

Installer sur le terrain une HAIE qui doit correspondre aux normes suivantes :

panneau plein (sur pied entre 2 supports droits) d'une largeur environ de

**1,00 m**. Elle devra être réglable en hauteur de **10 cm en 10 cm** depuis la base jusqu'à une hauteur de **1 m**.

**Pour info.** : le chien devant sauter la haie, égale (environ) à sa hauteur au garrot.

### **Matériel annexe.**

- se munir du matériel nécessaire pour les autres exercices :

une douzaine de cônes

Trois jeux d'haltères en bois de tailles et poids différents, convenant à diverses tailles de race (grandes, moyennes, petites). Chaque jeu comprendra trois haltères de même taille. Le poids maximum des plus grands haltères est d'environ 450 g (exercice 7).

Haltères en métal de trois tailles différentes avec un poids maximal d'environ 200 g pour le plus grand. La taille de l'haltère devrait être proportionnée à la taille de la race (exercice 8).

Le conducteur peut toutefois choisir l'haltère qu'il préfère.

### **Objets pour le flair.**

Des objets en bois d'environ 2 cm X 2 cm X 10 cm en nombre suffisant (exercice 9)

Classe 2 = 3 objets + 1 numéroté ou marqué (sous enveloppe ou sachet)

Classe 3 = 5 objets + 1 numéroté ou marqué (sous enveloppe ou sachet)

Sélectifs et championnat prévoir 1 + 5 objets par concurrent. (plus réserve)

### **Matérialisation du carré pour l'en avant.**

Ce carré devrait se trouver à environ 3 à 5 mètres du bord du ring et devrait être délimité par des cônes placés à chaque coin et par des lignes visibles (par exemple marquées à la craie ou avec du papier collant large) reliant chacun des cônes par leur partie extérieure.

## B - Responsabilités

### 1 / COMMISSAIRE DE RING

Il sera chargé de donner toutes les directives aux concurrents suivant les ordres reçus du juge.

Il sera chargé de déposer les objets aux endroits qui lui auront été indiqués par le juge.

### 2 / SECRÉTAIRE

Il prend note des points attribués par le juge et les transcrit sur les feuilles de notations en tenant compte des coefficients attribués à chaque exercice.

Il remplira également les carnets de travail de chaque chien.

### 3 / CONCURRENT

Le concurrent est obligé de suivre les règlements et directives qui lui sont donnés.

Il pourra être EXCLU s'il ne les applique pas. Le collier dit "**à pointes**" est strictement prohibé.

Le chien pourra porter un collier chaîne, nylon ou cuir de petite largeur et non serré

Pour la classe 1, le conducteur entrera dans le ring, chien tenu en laisse jusqu'à la présentation au jury; la laisse remise en fin de présentation au commissaire, lui sera remise après l'exercice 1 (absence) pour effectuer l'exercice 2 (la suite).

Pour la classe 2, elle sera remise après présentation en individuel.

Le commissaire la rendra au conducteur en fin de parcours, afin que le conducteur puisse lui remettre pour sortir du ring.

Pour la classe 3, la laisse sera retirée dès l'entrée sur le terrain.

Le conducteur ne peut en aucune façon réprimander son chien pendant le concours, sinon il se verrait exclure du terrain.

Aucun encouragement n'est toléré durant l'exercice; un léger encouragement est accepté en fin d'exercice, soit par une caresse (sans exagération), soit oralement comme par exemple : c'est TRÈS BIEN.

### 4 / JUGE

Les juges d'Obéissance doivent faire la promotion de la discipline et concourir à son développement. Ils ont un devoir de formation. Les jugements devraient être cohérents, le moyen de nous rapprocher est de juger en fonction de la notion de "**Qualificatif**". Pour l'attribution du qualificatif seul le juge officiant peut en son âme et conscience le décerner, car lui seul est présent lors de l'exécution du travail du chien. Aucune table de critères ne pouvant prévoir la situation et le contexte où se fait le travail du chien à un moment précis.

Le juge a toute liberté pour :

**interrompre un exercice si le chien est incapable de l'accomplir;**

**arrêter pour l'ensemble du concours, un chien qui ne serait pas en état de santé et marquerait des signes évidents de fatigue, de blessures ou encore qu'il le trouverait INSUFFISANT dans les exercices;**

**exclure un candidat qui ne respecterait pas les règlements ou se comporterait d'une façon indésirable (tenue négligée, vulgarité, réprimandes, brutalités.)**

Le juge donnera toutes les indications nécessaires au commissaire et aux concurrents pour le départ et la fin de chaque exercice. Le commissaire agit par délégation du juge.

**Le juge (sous sa seule responsabilité)** fournira sous 8 jours à la S.C.C. et au secrétaire du G.T.O. ou à la personne désignée par le G.T.O., le rapport de jugement sur lequel figure les notes des concurrents.

## 5 / CHIEN AGRESSIF

Un chien qui, à n'importe quel moment, même après avoir réalisé son concours, mord, essaie de mordre, attaque ou essaie d'attaquer des personnes ou d'autres chiens est exclu du concours. Tous les points seront alors perdus même si le chien a terminé son parcours. Lors d'un concours en deux jours, la disqualification est également valable pour le deuxième jour. L'incident sera noté dans le carnet de travail du chien et un rapport sera envoyé à l'organisation canine nationale pour laquelle le chien concourt ainsi qu'à l'organisation canine nationale du pays organisateur de la compétition.

### **Les friandises et croquettes sont ABSOLUMENT INTERDITES**

Les exercices commencent et se terminent avec le chien en position de base : "AU PIED". Cette position au pied est **ASSISE** à la **GAUCHE** du conducteur.

La conduite à **DROITE** est acceptée seulement si le conducteur possède un certificat médical ou pour les grands handicapés physiques.

Les commandements doivent être donnés sans pression (cris, hurlements), ni gestes trop prolongés qui pourraient être pénalisés (le but étant que le chien soit en symbiose avec le conducteur).

Le chien qui se vide sur le terrain sera disqualifié.

Dans tous les exercices de rapport, le chien peut se tenir face au conducteur et donner l'objet sur ordre de ce dernier (après avoir reçu l'autorisation du commissaire). Ensuite, sur ordre du conducteur (après avoir reçu l'autorisation du commissaire), le chien devra rapidement venir au pied du conducteur en passant tout près de lui.

Les emplacements au départ de chaque exercice seront indiqués par le commissaire.

Chaque départ et fin d'exercice sont exécutés sur AUTORISATION.

Les autorisations intermédiaires peuvent être données soit par le juge, soit par le commissaire.

Les termes des commandements utilisés signalés dans chaque exercice sont des exemples, d'autres termes peuvent être employés au choix du concurrent. (Commandements brefs).

Le sifflet n'est pas autorisé pour le rappel.